

LE MOT DE L'UTEP

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ ... LA BELLE SAISON !

Et l'UTEP voit reflourir ses activités et apparaître les bourgeons de projets innovants et prometteurs ; ce premier numéro 2024 de votre « Paroles d'UTEP » en rend compte : goûtez un peu ... :

- La première fiche-action de notre collection 2024 sur **l'auto-évaluation** au sein des programmes ;
- L'accueil d'une **stagiaire** en DU d'ETP à Bordeaux : Céline LEROY ;
- La parole d'un **patient** engagé dans l'accompagnement de ses pairs : Romain LAGARDE ;
- L'innovation en formation par la proposition de modules « **à la carte** » pour, soit réactiver des compétences au titre de la formation continue, soit accumuler suffisamment de modules pour justifier d'une formation liminaire de 40H (ce qui devrait intéresser le monde libéral), soit encore sensibiliser à l'ETP des acteurs du champ « large » de la santé ou du champ médico-social qui n'ont pas vocation à dispenser ou coordonner des actions d'ETP ;
- La présentation d'un nouveau jeu original, utilisé comme **outil pédagogique d'animation** et d'éducation au choix : le « Deux parts d'eux[®] », que Céline a pu découvrir : qu'en a-t-elle pensé ?
- Et bien sûr, vos rubriques habituelles sur la vie de l'UTEP avec le renouvellement de notre certificat **QUALIOPi[®]** et la naissance d'une petite dernière que l'on inaugure pour faire part de comptes-rendus de **lecture**. Cette dernière-née ayant bien entendu vocation à être abondée de vos propres découvertes d'articles ou ouvrages d'ETP, nous vous ferons un plaisir de publier vos commentaires, vos « coups de cœur » ... comme vos « coups de gueule » ;
- Et nous n'oublions pas la réponse aux **mots croisés** que vous attendez tous avec impatience !

**Alors belle et bonne lecture, et que votre
cueillette vous apporte autant de beaux fruits
qu'il y a de belles fleurs dans vos jardins d'ETP !**

Dominique MAROUBY



Vie de l'association :

Vendredi 8 mars, l'UTEP a tenu son assemblée générale extraordinaire et ordinaire. Tous les adhérents étaient invités à voter, donner leur avis.

La première avait pour sujet de valider la possibilité d'une coprésidence à la tête de l'association, ce qui a été approuvé.

La seconde était convoquée à la suite, et faute de quorum sera reconvoquée le 29 mars pour que le dossier de demande de subvention soit transmis à l'ARS avant fin mars.

ZOOM 1

DEUX PARTS D'EUX Vu par Céline

À l'origine, ce jeu pensé et élaboré par Dominique Marouby était destiné à un usage dans la sphère personnelle. Il s'agit d'un « jeu d'éducation au choix », c'est donc tout naturellement que son utilisation a été élargie à d'autres domaines et précisément en Education thérapeutique du Patient puisque le patient a des besoins et est amené à faire des choix pour sa santé.

Un jeu composé de 144 pièces de formes géométriques différentes en bois coloré.
Chaque personne choisit 4 pièces.



- 1) Le principe de façon synthétique est en premier lieu de faire **un choix pour soi** (en choisissant 4 pièces selon nos propres critères) dans la boîte puis d'élaborer une forme, un objet avec ces 4 pièces.
- 2) Dans un second temps, par **binôme, des choix communs** sont faits pour **construire** une forme, **un objet ensemble**.
- 3) Enfin, l'ensemble des participants (chacun avec ses 4 pièces de départ) va devoir discuter et choisir de concert l'élaboration d'un objet.

À l'issue de ce jeu, chacun a « donné par sa collaboration » une partie de lui-même pour permettre un choix commun et élaborer un projet ensemble. Ce jeu offre la possibilité à chacun de prendre conscience de ses choix et d'identifier leurs critères de choix, donnant ainsi du sens à tout choix effectué puis de créer du lien en partageant pour choisir ensemble.

Un jeu qui rejoint pleinement l'ETP en étant « un éveil conscient à faire un choix » pour devenir plus autonome et améliorer la qualité de vie.

*« TOUT EST QUESTION DE **CHOIX**, DE **PARTAGE**, POUR CHEMINER VERS UN **EQUILIBRE PERSONNEL ET COLLECTIF**. »*

Un outil d'éducation au choix :

« Deux parts d'Eux » est un jeu utilisé en formation comme support de sensibilisation aux enjeux et conséquences du choix.

- Au début on demande à chaque participant de choisir 4 pièces parmi les 144 proposées
- Le premier tour consiste à regarder autour de soi l'ensemble des choix opérés par les participants : **Constat de la diversité de nos choix.**
- Le deuxième tour pour que chacun exprime les motifs de son choix : les raisons du choix, intimes ou soumises à des contraintes extérieures... soulever **la réalité de nos libertés de choix.**
- Le troisième tour : un choix pour quoi faire ? On demande à chaque participant de construire quelque chose qui le représente avec ses quatre pièces... **Nos choix nous construisent !**
- Au quatrième tour on demande à chaque participant de se rapprocher de son voisin pour construire avec lui autre chose, une production nouvelle et consensuelle : **Nos choix influencent et sont influencés par notre environnement immédiat !**
- Enfin au dernier tour il est demandé à l'ensemble des participants de mettre en commun toutes leurs pièces pour bâtir ENSEMBLE quelque chose de plus grand : **Nos choix construisent la société !** On poursuit la métaphore en formation par métonymie avec la Santé Publique, « un bien commun qui ne repose que sur des choix particuliers ».

ZOOM 2

Un métier : Médiateur de santé-pair

Le **Médiateur de santé-pair (MSP)** participe à l'accompagnement, au soutien et à l'orientation des personnes au sein d'une équipe pluridisciplinaire en s'appuyant sur son parcours personnel de rétablissement et son vécu de troubles psychiques et son expérience des services de santé mentale.

En France, la formation des médiateurs de santé-pairs a été initiée par le Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS) en collaboration avec l'université Paris 8. Ce programme, lancé en 2012, vise à valoriser le savoir expérientiel des usagers des services de psychiatrie et à démontrer l'efficacité de la pair-aidance pour les personnes ayant des troubles psychiques. Les médiateurs de santé-pairs sont des intervenants dans les services de soins et d'accompagnement, chargés de la médiation en santé et en santé mentale.

Actuellement, plus de 150 médiateurs de santé-pairs exercent en France dans ce domaine, et plusieurs formations et diplômes universitaires sont déployés sur l'ensemble du territoire.

Depuis 2018, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a participé au déploiement de la pair-aidance en santé mentale avec l'aide au financement et au recrutement de 38 médiateurs de santé-pairs (MSP) au sein des services hospitaliers de psychiatrie adulte et des établissements médico-sociaux dont :

- **17** Médiateurs de santé-pairs en établissement de santé mentale,
- **12** Médiateurs de santé-pairs en établissement médico-social « personnes handicapées » (SAMSAH, DITEP et SESSAD pour des personnes TND-TSA et/ou troubles psychiques),
- **9** Médiateurs de santé-pairs en établissement médico-social « personnes confrontées à des difficultés spécifiques » (CSAPA/CAARUD, ACT).

TÉMOIGNAGE



Romain Lagarde nous fait découvrir ce métier en un entretien qui mérite à lui tout seul un *numéro* « spécial ». Il est **médiateur de santé-pair** au sein du Centre Hospitalier de JONZAC, il est employé du SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social des Adultes Handicapés (Handicap psychologique)).

Grâce à cette rencontre nous inaugurons notre
1^{er} hors-série, et sûrement pas l'unique !

QUOI DE NEUF ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, tous les prestataires proposant des actions concourant au développement des compétences et qui souhaitent accéder à des fonds publics ou mutualisés sont obligés d'être certifiés **QUALIOPI®**. Cela atteste de la qualité du processus mis en œuvre par ces prestataires d'actions concourant au développement des compétences. Et l'UTEP DE SAINTONGE n'y déroge pas.

La marque QUALIOPI est délivrée par des **organismes certificateurs** accrédités par le Comité français d'accréditation – COFRAC sur la base du référentiel national qualité. Elle peut également être délivrée par les **instances de labellisation** reconnues par **France compétences** sur la base du même référentiel.

Elle est attribuée pour 3 ans, toutefois un préaudit de premier renouvellement est réalisé à 18 mois de la certification initiale. Nous avons passé cet audit en novembre 2023. Et après une mise en conformité sur un document concernant les salariés, nous sommes certifiés jusqu'en janvier 2025. Pour information, le Référentiel National Qualité se compose de 7 critères répartis en 32 indicateurs.

Les **7** critères évalués sont :

- 1. Informer le public** : Communiquer, porter les prestations à la connaissance du public et l'en informer sur les modalités
- 2. Concevoir la prestation** : Identifier les objectifs des prestations afin de les adapter aux besoins des publics ciblés
- 3. Mettre en œuvre la prestation** : Assurer un suivi et un accompagnement adaptés aux apprenants
- 4. Maîtriser les moyens nécessaires** : Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement pour la réussite des apprenants
- 5. Maîtriser les compétences des personnes** : S'assurer de la qualification et du développement des compétences des personnes dispensant les prestations
- 6. Réaliser une veille de son environnement** : Être au fait des évolutions du marché et s'investir dans l'environnement professionnel
- 7. Se faire évaluer** : Tenir compte des appréciations et recommandations recueillies lors des évaluations pour améliorer les prestations

La première Fiche Action de l'année 2024

Dans cette nouvelle Fiche Action qui porte sur **l'auto-évaluation annuelle des programmes ETP**, nous vous proposons de saisir les éléments de contexte et le cadre réglementaire, mais aussi de **mettre du sens** à cette démarche. Vous pourrez également explorer **les outils** à votre disposition, vous saisir d'une **méthodologie organisée** et enfin de connaître les écueils de cette démarche.



ON EN PARLE !

L'UTEP accueille une stagiaire en DU ETP !

L'UTEP est ravie d'accueillir Céline LEROY, étudiante en DU ETP à Bordeaux pour un stage de 35 heures.

L'occasion pour Céline de découvrir les différentes missions de l'UTEP DE SAINTONGE et les caractéristiques de notre territoire.

Nous avons pu proposer à Céline un accompagnement dans l'acquisition de ses connaissances et de ses compétences à travers la coordination, les outils, le cadre légal, et le vécu d'un atelier d'ETP.

Nous remercions Céline pour ce qu'elle nous a apporté et lui souhaitons la réussite de son diplôme !



Le Salon ETP 2024



La première édition du Salon de l'ETP s'est tenue le 5 février 2024 à la Cité Entrepreneuriale de Saintes.

Cet évènement fut l'occasion pour le grand public de découvrir **l'Éducation Thérapeutique du Patient** et l'offre du territoire sud et est de la Charente Maritime. Cet évènement a également permis aux acteurs en ETP du territoire de se rencontrer et de partager entre eux.

Bien que la fréquentation y ait été modeste, les personnes présentes semblent avoir trouvé ce qu'elles étaient venues y chercher.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies dans l'organisation de cette journée.

Nous espérons pouvoir vous proposer une seconde édition l'année prochaine !



Co-construire un programme éducatif avec des partenaires de patients : une clé du succès ?

Marie-Sophie CHERILLAT, Pauline BERLAND, Constance BORIE et Laurent GERBAUD, 24 mars 2022

Les auteurs ont mené une étude afin de déterminer si l'absence de partenariat patient dans le développement d'un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) a eu un effet sur son arrêt ou sa poursuite.

Les maladies chroniques se sont considérablement développées depuis une trentaine d'années, obligeant la médecine à s'y adapter. Une nouvelle approche dans la prise en charge du patient s'est alors progressivement mise en place. **Une approche centrée sur la personne, intégrée, préventive, personnalisée et coordonnée, que certains qualifient de troisième médecine.**

Ce changement de paradigme permet de reconnaître le vécu expérientiel des patients, de prendre en compte le fait que les patients doivent gérer leur pathologie au quotidien, qu'ils doivent adapter leur vie en permanence et que donc ils apprennent cette expérience et peuvent la transmettre.

A partir de ce constat, il paraît évident que **l'implication des patients en éducation thérapeutique** permettrait d'aider le système de santé à devenir plus durable. Cependant, cela implique un changement de conception dans le rapport soignant/soigné en considérant le patient comme partenaire, notamment en ETP, qui peut intervenir à tous les niveaux d'un programme (conception, animation, évaluation...).

L'étude menée concernait 95 des 98 programmes déposés entre 2011 et 2016 auprès de l'ARS en Auvergne. Sur ces 95 programmes, 30.5% avaient été co-construits avec un patient partenaire, ou une association, de patient et 69.5% et ne l'avaient pas été.

L'étude a permis de constater que 86.2% des programmes co-construits avec un patient partenaire, ou une association de patients, ont été renouvelés contre 62.1% pour les programmes non co-construits. Ces résultats montrent que le renouvellement des programmes d'ETP et le fait qu'ils soient co-construits pourraient être liés.

Cela peut s'expliquer par une plus grande implication des patients dans les programmes d'ETP depuis une quinzaine d'années et témoigne également d'une plus grande volonté des équipes de construire des **programmes mieux adaptés aux besoins et aux attentes des patients.**

De plus, **la reconnaissance des savoirs expérientiels des patients et la coopération avec les patients**, ou associations de patients, a permis la mise en œuvre d'une coopération réflexive entre patients et professionnels de santé. Celle-ci a alors pu mener à une meilleure compréhension de la maladie chronique et de son vécu de la part des soignants envers les patients.

SOLUTION DES « MOTS CROISÉS »

D. Marouby

PATIENT EXPERT : MALADE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
A	E	X	P	E	R	I	E	N	C	E		I	C		L	A	
B	N		A	S	E				O	S		C	H	S		V	
C	G	O	R		V	O	L	O	N	T	A	I	R	E		A	
D	A	C	T	E	U	R			N		N		O	R	A	L	
E	G		E		E		G	R	A	U		C	N	C			
F	E	O	N			S	A			I	M	P	L	I	Q	U	E
G		S	A	V	O	I	R		S		R	O	C		C	V	
H		M	I	O				D	I	S	P	O	N	I	B	L	E
I	F	O	R	M	E			E	V	A	L		E	T	P		N
J		S	E	I	N			S	E	N	A	T		E		E	T
K	P	E		R	O	T				C	I	R	E		A	P	A
L	A		M		U			P	R	E	S	A	G	E	S		I
M	I	S	O	L	E			M	U	S	I	C	A	L			L
N	R	E	T	A	R	D	E	S			R	E	L	I	E	R	

Calendrier 2024 formation ETP 40h, niveau praticien, pour dispenser

Il reste des places !

Session 2 : 16-17 septembre / 14-15 octobre / 04-05 novembre 2024 à Saintes

Si vous souhaitez vous inscrire à l'une ou l'autres des sessions, ou simplement avoir des informations sur la formation, contactez-nous par mail à contact@utep-saintonge.fr

ACCÉDER À L'OFFRE DE FORMATION ETP 40H 2024



VIE
ASSOCIATIVE

Vous êtes structure porteuse de programmes d'éducation thérapeutique, coordonnateur de programmes ou animateur d'ateliers formé à l'ETP : vous êtes donc un acteur d'ETP.

Cette adhésion gratuite vous donne accès à l'assemblée générale annuelle (avec voix délibérative).

ADHÉREZ A L'UTEP DE SAINTONGE

Directeur de Publication : Dominique MAROUBY

Rédaction : cellule de coordination

UTEP de Saintonge

18 boulevard Guillet Maillet 17100 SAINTES

05.46.38.49.51 / 06.45.42.37.46 / contact@utep-saintonge.fr

Pour plus d'infos sur l'ETP et les programmes : <https://utep-saintonge.fr/>

